

## FICHE D'INFORMATION LÉGALE

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller.

Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiqué au client dès le début de la relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

## STATUTS LEGAUX ET AUTORITÉS DE TUTELLE

Vos conseillers, Eric LAROZE & Marc FAUVEAU sont immatriculés au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000348. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <http://www.orias.fr/welcome> au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF sous le n°E002913), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)  
Cette activité est réalisée de manière non-indépendante.

COBSP (Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiements) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers - IOBSP (ANACOFI-IOBSP). Le COBSP exerce l'intermédiation en vertu d'un mandat du client, à l'exclusion de tout mandat d'un établissement de crédit ou d'un établissement de paiement, et qui n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un établissement de crédit ou un établissement de paiement. Les COBSP peuvent fournir un service de conseil au sens de l'article L. 519-1-1 CMF et de l'article L. 313-13 du code de la consommation. Ce service est une activité distincte de l'octroi de crédit et de l'intermédiation en opérations de banques et en services de paiement. Cette activité est contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresse courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF et de l'ANACOFI-IOBSP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du code monétaire et financier.

Souscrites auprès de : AIG

Pour des montants de : 150.000 € (CIF & CGP) – 250.000 € (CHB) – 500.000 € (IOBSP) par sinistre et 800.000 € par année d'assurance

Numéros de police : 2.401.469

Votre conseiller et son personnel se sont engagés à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI / ANACOFI-CIF / ANACOFI-IOBSP disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr) et ci-annexé.

## L'ENTREPRISE SARL LOZANG

SARL LOZANG au capital social de 40.000 €

SIREN : 448 023 291 R.C.S. PARIS

Siège social : 123 rue de la Tour 75116 PARIS

Code NAF : 7022 Z

Le cabinet LOZANG est titulaire de la Déclaration CNIL n°1737175

ORIAS N°13000348 [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Statuts CIF & COBSP / Adhésions ANACOFI-CIF & ANACOFI IOBSP